

COMITE NATIONAL DU
ASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENTDECRET D/2021/ 0060 /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

la Charte de la Transition ;

la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique ;

le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise d'acte du pouvoir par les forces de défense et de sécurité ;

l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant promulgation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

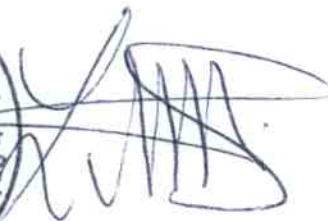
le Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre et d'un Chef du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Madame **Yari SOUMAH** précédemment Notaire est nommée Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 02 NOV 2021


Colonel Mamadi DOUMBOUYA